Rencontre SNETAP/FSU et SYAC/CGT avec le Chef du SRFD de Champagne-Ardenne mardi 24 novembre 2015

1/Affectation des élèves (Affelnet et APB) et DGH :

-Seuils donnés par le SRFD après accord des directeurs d'EPL ; ces valeurs sont données en laissant la place à du surbooking. Surbooking qui prive les élèves de pouvoir disposer des dédoublements prévus dans les référentiels .
Idem pour BTSA pour l'admission post-bac.
En Champagne-Ardenne, une seule formation strictement réglementée en effectif à Châlons-en-Champagne : Bac Pro Elevage Canin et Félin, en raison du nombre très faible d'emplois dans ce secteur.
Avec Affelnet, l'EN oblige à faire un choix dans public EN ou Agri
Si choix de l' apprentissage, les élèves doivent faire un choix sur Affelnet.
Les élèves faisant une demande dans le privé et obligatoirement un vœu dans le public mettent les établissements dans l'incertitude de leur recrutement (des différences parfois importantes sont constatées entre les contacts pris par les parents lors des journées d'orientation, de portes ouvertes).
Notre demande : avoir connaissance des listes d' élèves ayant formulé des vœux (en 1er et 2ème vœu) en direction des formations dispensées dans nos établissements publics et de vérifier auprès des établissements privés si des avances financières ne sont pas demandées aux familles à leur pré-inscription.
Sas BILAN à l'adresse des jeunes sans affectation : ce système permet de donner un centre d'intérêt aux jeunes qui se cherchent (affectation de ces jeunes en septembre, octobre voire plus tard) ; une convention est signée avec le recteur pour ce dispositif.
Récupération de 2 élèves sur 3 ayant fréquenté ce dispositif dans nos formations.

-DGH pour 2400 élèves dans le public (2167 élèves à la rentrée 2015).

-Examens : pas de remboursement des frais lors de déplacement pour les lecteurs-scripteurs
Le SRFD estime que c'est à la Direction (handicap) chargée de la mise en place de ces aides aux élèves en difficultés d'assumer la prise en charge de ces frais occasionnés lors les examens.

2/Réforme territoriale

Point fait par le DRAAF lors du CREA d' octobre.

Des responsables d'antenne (nommés dans chaque ancienne région) seront sous la responsabilité du chef du SRFD ; les fiches de postes sont écrites en ce moment : au moins 100 jours seront dédiés à la notion de proximité des établissements. (Soit un mi-temps)
proximité : 1er rôle :
représentation- le responsable d'antenne sera basé à Châlons (pour Champagne-Ardenne) afin d' assurer d'assurer le remplacement des absences du SRFD ou de son adjoint lors de CA des EPL (42 ou 50 CA dans l'année souvent regroupés sur une même période pour la nouvelle grande région). Rien n'est dit sur leur compétence ou délégation dont ils disposeront pour n'être pas réduit à faire tapisserie ou encore à être conduit à en référer à leur hiérarchie à chaque fois qu'ils seront interpellés.
-Pour conseil de perfectionnement, ce sont les inspecteurs chargés de l'apprentissage 1 à Strasbourg 1 à Châlons qui siégeront.
-Le responsable d'antenne pourra intervenir dans les situations d'urgence.

–2ème rôle : personne qui aura le *lien avec le SAIO et l'ONISEP ainsi que la communication locale*

Autres actions : DRIF, animation du territoire

Echéance : installation totale et définitive de la nouvelle organisation : 1er septembre 2018

Organisation des examens : en audit par le CGAER
Quid des CIRCE actuels?

1 seule collaboratrice sur 3 restera à Châlons au SRFD
1 seul budget pour la grande région.
Le contrôle de légalité concentré à Metz pour la grande région.

Entre janvier 2016 et septembre 2016 : mise en route de la nouvelle organisation pour une pleine application en 2018.

La DRAAF de la nouvelle région représentera 250 personnes, qui reste une « petite » Direction.

3/VOIE PRO :

Réussite en bac pro en augmentation, même si elle demeure en deçà des résultats nationaux.
Le problème des difficultés des étudiants (originaires de bac pro) en BTSA existait déjà avant la réforme voie professionnelle. Il existait certes, mais ils étaient moins nombreux à souhaiter poursuivre en BTSA.
Programme régional insertion (environ 30000 euros en Champagne-Ardenne) concourt aux réussites scolaires. Il permet de travailler sur des publics non touchés par les accompagnements prévus dans les programmes (CAP, BTS ou des accueils d'élèves en difficultés).
Le volume d'HSE est en baisse (le SRFD a difficile d'argumenter sur l'amélioration de la réussite ; il lui faut des « billes » de la part des équipes pédagogiques).
La déperdition d'élèves en Bac pro a certes diminué de moitié sur les 3 dernières années. Elle demeure cf intervention Snetap-FSU faite au CREA

4/INFORMATION SUR L'APRÈS ATTENTATS :
A l'EAP, aucun document existant dès le lundi 16 novembre pour aider les personnels à aborder nos élèves ; à l'EN oui
Réaction des élèves différente de janvier qui semblaient davantage concernés par la situation d'aujourd'hui; aucun signalement auprès du SRFD de refus d'élèves ou étudiants à la minute de silence.
Sortie des élèves : interdiction de toutes sorties d'élèves durant la 1ère semaine; mais faire preuve de pragmatisme.
Le SRFD doit être contacté pour toute sortie vers des lieux publics ; tout déplacement d'élèves vers la région parisienne est refusé.

5/POINT SUR L'EPLEFPA DE FAYL-BILLOT
Le SRFD souhaite faire entendre qu'il n'y a aucun lien entre la direction unique mise en place entre les EPLEFPA de Fayl-Billot et Chaumont et la réforme territoriale.
C'est la situation très difficile, que vit l'EPLEFPA de Fayl-Billot et dans l'urgence, qui a prévalu fin août 2015.
L'atmosphère semble apaisée.
Une inspection de l'EPLEFPA a été demandée par le DRAAF pour étayer les solutions à venir d'un bon fonctionnement.

Même si le DRAAF « ne s'interdit rien », il a été rappelé que la fusion entre ces 2 établissements n'est pas-ou plus -d'actualité. On prend acte.